

Canton de Saint-Aignan

Ce canton renferme 15 communes. Il s'en faut de beaucoup que toutes soient pourvues d'école. Celles qui seules ou réunies entretiennent une école publique sont au nombre de 10. Les autres n'ont ni instituteur ni institutrice.

Saint-Aignan.

Le sieur Hilaire est instituteur public à Saint-Aignan. Élève de l'Ecole Normale de Blois, il a fait concevoir de grandes espérances et il les justifie pleinement. Il suffit de jeter un coup d'œil dans l'école, pour avoir une bonne idée du maître. Le jeune Hilaire, lorsqu'il a pris l'école de Saint-Aignan en 1836, l'a trouvée dans l'état le plus déplorable ; les bancs étaient déserts, à peine si les élèves étaient au nombre de 30. Aujourd'hui le local ne peut suffire pour contenir la quantité d'enfants qui s'y rendent. C'est là un succès remarquable, mais le véritable triomphe de l'instituteur, c'est d'avoir fait tomber les préventions qu'on avait contre la méthode mutuelle. Ces préventions allaient jusqu'à l'antipathie. Et ce sont les progrès vraiment étonnants des enfants qui ont amené cet heureux résultat. Le jeune Hilaire a toutes les qualités qui distinguent le bon instituteur, beaucoup de capacité et d'intelligence, quelque chose de sévère dans le maintien qui impose aux enfants, une grande fermeté de caractère, beaucoup de goût pour son état et un grand désir de bien faire, aussi, nous ne craignons pas trop nous avancer en disant que l'école de Saint-Aignan deviendra sous un tel maître, une des plus remarquables du département.

Outre l'école communale de garçons, il y a encore trois écoles privées de filles tenues, l'une par des Sœurs de la congrégation de Saint-Paul de Chartres, les deux autres par des laïques, Mesdemoiselles Dubreuil et Garçonnet. Ces deux dernières institutrices qui se recommandent par des qualités estimables, par de l'intelligence, de la capacité, ont un caractère bien différent. Mlle Dubreuil est froide, posée; bien qu'elle ait une longue expérience de l'enseignement, elle a une sensibilité et une timidité extrêmes. Ses élèves se tiennent parfaitement, leur instruction est satisfaisante. Elles appartiennent presque toutes à la bourgeoisie de l'endroit. Mlle Garçonnet au contraire est pleine de vivacité; quoique très jeune, elle a de l'aplomb, de l'assurance ; sa tournure est charmante, ses manières exquises. Elle a essentiellement le talent d'enseigner des élèves qui tiennent aux familles mitoyennes, travaillent et profitent. On voit qu'elles ont à cœur de contenter leur maîtresse qu'elles aiment et respectent.

L'enseignement dans l'école des Sœurs n'est pas aussi développé. Il s'adresse uniquement aux enfants des familles indigentes et l'on s'attache seulement à leur donner les premières connaissances. Les travaux d'aiguille, de couture, occupent la plus grande partie du temps. On a eu beaucoup à faire dans cette école pour habituer les enfants à avoir de l'ordre, de la tenue, de la régularité. Il est bien difficile qu'on puisse déraciner complètement les mauvaises habitudes, l'effet des mauvais exemples qu'elles ont souvent sous les yeux dans la maison paternelle.

Châteauvieux.

L'école de Châteauvieux dirigée par le Sieur Delabesse est une des plus médiocres du canton, non parce que l'instituteur manque d'intelligence et de capacité, mais c'est que les parents sont peu portés pour l'instruction et que les enfants ne fréquentent pas assez longtemps l'école. L'instituteur a à peine le temps de leur donner les premières connaissances, c'est-à-dire un peu de lecture, d'écriture et de calcul. On les retire aussitôt qu'ils sont en âge de rendre quelques services. Ce qui contribue encore au peu de prospérité de cette école, c'est le défaut d'agglomération de la commune dont les hameaux sont très éloignés.

Châtillon sur Cher.

Le défaut d'agglomération que nous signalions plus haut, en parlant de Châteauvieux, se fait encore bien plus remarquer à Châtillon sur Cher, commune de près 1100 âmes et qui n'envoie à l'école que 25 ou 30 enfants. Toujours privée d'école, cette commune, la plus ignorante du département, aurait eu besoin d'un instituteur capable, intelligent, d'une conduite irréprochable ; mais le Sieur Chauvin qui exerce dans cette localité n'a aucune des qualités que nous désirerions trouver en lui. D'une bonhomie, d'une simplicité qu'on pourrait parfois appeler bêtise, il a cherché dans la boisson des consolations aux contrariétés qu'il rencontre dans l'intérieur de son ménage. Il en est résulté du scandale, des mauvais exemples, aussi a-t-il perdu la considération, la confiance des familles. On désire ardemment qu'il quitte la commune et nous pensons qu'il n'y peut être toléré plus longtemps.

Chémery, Mehers, communes réunies.

Cette commune n'est pas non plus bien partagée sous le rapport de son instituteur. Le sieur le conte de Bièvre (*sic*) qui exerce dans cette localité n'a pas eu le talent de s'attirer la confiance des autorités et des parents. Il a contre lui quelques antécédents qui ne sont point en sa faveur. Possesseur d'une belle fortune qu'il a, dit-on, dissipée, il s'est vu contraint pour vivre, de se faire instituteur. C'est un homme qui a des moyens, de l'intelligence. On s'aperçoit par ses manières, son langage, qu'il a reçu une bonne éducation, qu'il est déplacé dans sa position ; mais nous ne lui croyons pas le talent de l'enseignement, on voit que c'est par nécessité et non par goût qu'il exerce ses fonctions. Il y a peu d'ordre, de tenue dans son école et les progrès sont très médiocres.

Mareuil.

C'est une chose déplorable que la solitude presque complète qui vous frappe en entrant dans l'école de cette commune. On peut le dire hautement, parce que la chose est fondée, parce que tout sert à le prouver, il y a dans cette localité répulsion bien prononcée pour l'instruction. Ce n'est qu'à force de soins, d'efforts persistants que M. Mouton, Maire de la commune, a pu fonder une école, mais ses bonnes intentions ne seront jamais couronnées de succès. Qu'il reçoive ici le juste tribut d'éloge qu'il mérite pour son dévouement aux intérêts de sa commune, dévouement qu'on n'apprécie pas assez, et dont on lui sait même mauvais gré. Et quand on précise que l'instituteur, le sieur Hardillier, est père d'une nombreuse famille, qu'il n'a pour élever ses 11 enfants que les modiques revenus de son école, on se figure aisément quelles privations il doit

s'imposer et combien il est difficile qu'il ait la tranquillité d'esprit, le contentement, si nécessaires pour s'attacher à son état. Sans le Maire bien souvent, l'instituteur n'aurait pas de pain à donner à sa famille. Nous espérons que la demande de secours qu'il a adressée au gouvernement sera accueillie favorablement.

Meunes¹.

Le sieur Michelin, élève de l'Ecole Normale de Blois, dirige l'école publique de cette commune. Il y a trop peu de temps qu'il a été appelé dans cette localité pour que nous puissions apprécier au juste sa manière de faire et ses résultats. L'école, quand il la prit, était très arriérée. C'est donc un devoir, une nécessité pour lui de déployer le plus grand zèle pour mener l'instruction à un état satisfaisant. Nous craignons toutefois qu'avec le caractère naturellement apathique de l'instituteur, ces améliorations ne soient lentes et les progrès des élèves peu sensibles.

Noyers.

Le jeune Hardillier, élève de l'Ecole Normale de Blois, vient de remplacer dans cette commune le sieur Breton actuellement à Marchenoir. Le caractère de cet instituteur est l'opposé de celui de Meunes, il est actif, zélé, plein du désir de bien faire. Avec une intelligence et une capacité ordinaires, il saura obtenir des résultats, établir dans son école une bonne discipline car il a du vouloir et de la fermeté.

Saint-Romain.

Le sieur Mahy qui dirige l'école de Saint-Romain prouve qu'il ne suffit pas pour mériter la confiance des parents d'avoir de l'intelligence et de la capacité, mais qu'il faut encore donner le bon exemple par sa tenue et sa manière d'être. Le sieur Mahy que des malheurs ont réduit à exercer les fonctions d'un instituteur a le caractère aigri et par conséquent très susceptible. Il néglige sa personne, n'a pas assez d'égard pour les autorités locales, s'absente fréquemment sans autorisation, en un mot, il a trop d'indépendance dans le caractère pour s'assujettir sans murmure aux exigences de sa position. Il est fâcheux pour la commune qu'il soit ainsi, car il aime le travail, cherche à s'instruire et ses élèves profitent.

Thésée.

L'instituteur de Thésée est nouveau. C'est un nommé Beaudoin, élève de l'Ecole Normale de Blois. Rempli de bonnes intentions, ayant une intelligence et une capacité ordinaires, mais possédant bien les connaissances qu'il a acquises à force de travail et de persévérance, il pourra devenir un instituteur parfait, si les circonstances locales lui sont favorables ; mais faible de caractère, ou plutôt timide, il se laissera dominer, et tant pis pour l'école, si le joug qui pèsera sur lui est défavorable à l'instruction. Il subira la conséquence de sa place précaire et nous dirons de lui, comme tant d'autres, que s'il devient médiocre, ce ne sera pas sa faute, mais celle de sa position qui n'est pas assez indépendante.

¹ -Nous écrivons aujourd'hui : Meusnes

Comités locaux.

Parmi les comités locaux de ce canton, nous citerons seulement ceux de Saint-Romain et de Saint-Aignan qui visitent quelquefois leurs écoles. On a dû voir, d'après le jugement que nous avons porté sur les instituteurs, que le canton de Saint-Aignan est un des plus arriérés et que plus qu'aucun autre il aurait besoin d'entrer dans la voie des améliorations. Nous sommes réduits à faire des vœux, inutiles sans doute, pour que les comités locaux comprennent enfin leurs obligations.

Maisons d'école.

Des 15 communes de ce canton, trois sont propriétaires de leur maison d'école. Celle de Saint-Aignan aurait besoin d'être agrandie, tant pour la salle d'école que pour le logement de l'instituteur. Toutes les autres, à l'exception de Mareuil qui a manifesté quelques dispositions favorables, sont peu portées pour faire construire ou pour faire acheter.